

DISPENSES et ALLEGEMENTS
Assistant de Service Social - Educateur de Jeunes Enfants - Educateur Spécialisé

DIPLÔME	Mention	DISPENSES	ALLEGEMENTS
Baccalauréat	Expérience confirmée dans le secteur: minimum deux ans équivalent temps plein	NC	Etude du dossier
BTS	Economie Sociale Familiale - ESF	NC	Enseignement disciplinaire
	Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social - SP3S	NC	Enseignement disciplinaire
	Expérience confirmée dans le secteur: minimum deux ans équivalent temps plein	NC	Etude du dossier
DEUG (Licence 2 validée)	Psychologie / Sciences de l'éducation / Sociologie / Droit - Economie -Gestion	NC	Enseignement disciplinaire
	Sciences sociales Parcours animation socio-culturelle, éducative et loisirs	NC	Enseignement disciplinaire
	Autre DEUG / Licence 2	NC	Etude du dossier
Licence	Psychologie / Sciences de l'éducation / Sociologie	NC	2 semestres
	Sciences sociales Parcours animation socio-culturelle, éducative et loisirs	NC	2 semestres
	Autre Licence	NC	Etude du dossier
BUT (ex-DUT)	Carrières sociales	NC	2 semestres
Diplôme d'Etat	ASS - EJE- ES-ETS -CESF avant 2021	NC	Etude du dossier
	ASS - EJE- ES-ETS -CESF depuis 2021	DF3 et DF4	2 semestres
	Puéricultrice	NC	2 semestres
	DE Supérieur Jeunesse Education Populaire et Sport	NC	Enseignement disciplinaire
Master	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	NC	2 semestres + Enseignement disciplinaire
	Psychologie	NC	2 semestres + Enseignement disciplinaire
	Sciences de l'éducation	NC	2 semestres + Enseignement disciplinaire
	Sociologie	NC	2 semestres + Enseignement disciplinaire
	Autre Master	NC	Enseignement disciplinaire

- Les allègements sont construits au cas par cas, en fonction du parcours de chaque personne en formation.
- Les apprentis ne peuvent pas être allégés de plus d'un an (obligation de faire en 2 années en raison du nombre d'heures).
- NC = non concerné